Jeudi 6 septembre 2007

Assemblée des Directeurs d'IUT
Union Nationale des Présidents d'IUT

Lutter contre l'échec et améliorer la professionnalisation du grade de Licence
Propositions des IUT

Ces propositions sont élaborées par le réseau des IUT (ADIUT et UNPIUT) en réponse à la sollicitation faite par le Cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le 26 juillet 2007. Il était demandé de faire des propositions chiffrées et organisées dans le temps (rentrées 2008 – 2009 – 2010) sur les points suivants :

- Redéploiement (et méthodologie de construction) de l'offre de formation en termes de secteurs d'activité (nouveaux champs pour les IUT, quid de formations pour les titulaires de baccalauréat professionnel, …)
- Professionnalisation du grade de licence
- Accueil des étudiants en échec en L1 : quelle serait la capacité d'accueil des IUT, quels moyens seraient nécessaires, comment approcher et sensibiliser ces étudiants dans les autres composantes des universités ?
- Accueil de bacheliers technologiques en plus grand nombre.
- Propositions d'intervention des IUT dans des modules de sensibilisation à la professionnalisation dans les cursus L généralistes ?

L'ensemble de ces questions porte sur deux thèmes : l'amélioration de la réussite en cycle de licence et la professionnalisation de ce cycle.

1. PREAMBULE

L'amélioration de la réussite en cycle licence comme celle de sa professionnalisation nous amènent :

- **Tout d'abord à faire un constat sur la réussite des étudiants inscrits en parcours L1 - L2 - L3.**

Les statistiques de la DEPP permettent de situer la population des étudiants inscrits en parcours L1 – L2 – L3 généraliste. Les chiffres qui suivent sont issus du n°161 (février 2005), intitulé « La réussite en Licence en un an, deux ans et trois ans », de la collection « Les Dossiers » édités par le MENESR – DEPP.

Globalement, les entrants en L1 (DEUG1) sont à 80% titulaires de baccalauréats généraux (155 428), à 17% titulaires de baccalauréats technologiques (33 689) et à 3% titulaires de baccalauréats professionnels (5 907). Les taux d'échec de ces deux dernières catégories de bacheliers sont plus élevés que ceux des bacheliers généraux ; toutefois, diminuer la part des titulaires de baccalauréats technologiques et des titulaires de baccalauréats professionnels en L1 ne suffira pas à régler la question de la réussite en L.

Les titulaires de baccalauréats technologiques qui s'inscrivent en L1 (DEUG1) le font à 85% dans des filières tertiaires (droit, sciences éco, AES, lettres, arts, sciences humaines), à 9% dans des filières scientifiques et à 6% en STAPS. Pour les titulaires de baccalauréats professionnels, ces écarts sont encore plus importants : 92% en tertiaire, 3,6% en sciences et 4,5% en STAPS. La question de l'orientation des titulaires de baccalauréats technologiques et des titulaires de baccalauréats professionnels est donc plus particulièrement posée dans les secteurs tertiaires.

- **puis, à nous intéresser à la professionnalisation.**

Avant d'aborder les conditions d'une amélioration de la professionnalisation du grade de licence, il convient de préciser ce terme :

professionnaliser une formation, c'est mettre ses étudiants en capacité de réussir leur insertion professionnelle.

Aujourd'hui, dans le système universitaire, nous trouvons deux approches :

- Celle qui consiste à ne professionnaliser les formations qu'en fin de cursus (dans tous les cas sans continuum). Cela amène, pour le cycle licence, à ajouter quelques modules « professionnalisants » (découverte de l'entreprise, travail sur le projet personnel et professionnel de l'étudiant, préparation à un test de langue, stage de découverte de l'entreprise, …) à une formation généraliste : dans ce cas on sensibilise l'étudiant à la question de son insertion professionnelle, mais on ne lui donne pas une qualification professionnelle, et on ne le met donc pas en capacité d'insertion.
- Celle mise en œuvre notamment par les IUT qui considèrent que professionnaliser une formation c'est penser le contenu en fonction d'un objectif d'insertion (définir avec le monde économique les réponses que l'on peut apporter à ses besoins de compétences professionnelles actuelles et futures) dans une construction pédagogique utilisant la durée :

  c'est l'approche technologique qui amène progressivement à mettre l'étudiant dans une situation de « professionnel » (compétence technique, autonomie, esprit d'entreprendre,…), tout en lui garantissant le niveau académique nécessaire à une évolution de carrière.

Les IUT considèrent que professionnaliser une formation nécessite des moyens spécifiques et une organisation qui associe les milieux professionnels à toutes les étapes de la formation, afin de suivre l'étudiant, de développer sa capacité d'initiative, de former sa capacité à faire des choix.

Les IUT ont montré, depuis 40 ans, leur efficacité (cf la réussite des DUT et des LP) dans ce domaine de l'insertion et de la formation des « cadres intermédiaires » dont la nation a et aura tant besoin. Aujourd'hui, les IUT sont les structures les mieux adaptées à cette mission de l'Université.

Mais il convient de souligner que la professionnalisation utilisant l'approche technologique nécessite des moyens spécifiques, tant financiers qu'en personnels[1].

2. PROPOSITIONS

Les IUT sont en mesure de faire des propositions, à la fois en matière d'accueil de bacheliers, de lutte contre l'échec d'étudiants engagés en cycle de licence généraliste et de professionnalisation du grade de Licence.

2.1. Accueil des bacheliers

Les IUT ont été initialement conçus pour professionnaliser des bacheliers généraux. Ils ont su évoluer puisqu'à ce jour, les IUT accueillent un titulaire de baccalauréat technologique pour deux titulaires de baccalauréat général : cela correspond aux proportions relatives de ces deux catégories de bacheliers diplômés chaque année. Autrement dit, la sélectivité à l'entrée en IUT est la même pour un titulaire de baccalauréat général que pour un titulaire de baccalauréat technologique. Les bacheliers professionnels ne sont, quant à eux, accueillis que marginalement en IUT : seuls les plus brillants d'entre eux y ont de réelles chances de réussite ; on reviendra

[1] En effet, la professionnalisation a un coût. Or, à ce jour les IUT sont globalement sous - dotés en DGF (il manque environ 20 M€ pour que la couverture au sens de SAnReMo soit de 100%) et en emplois (le financement de ce sous encadrement nécessite environ 72 M€). Il est donc indispensable de prévoir un rattrapage, sur plusieurs années, de ces deux critères, si on souhaite que les IUT puissent augmenter leurs effectifs et participer efficacement à la réussite dans le L par des cursus adaptés. Enfin, pour de nombreux IUT, le renouvellement des plateaux techniques devient urgent, il convient d'impulser un plan national de renouvellement des équipements lourds des IUT, pluriannuel et tenant compte des dotations aux amortissements.

plus loin sur ce point.

La question de l'accueil des bacheliers dans l'enseignement supérieur pose naturellement celle de l'orientation. Même si les IUT n'ont pas l'ambition de régler cette question, nous pensons qu'il est indispensable de former les jeunes aux choix et de les sensibiliser à la question de leur emploi futur.

L'expérience de la découverte professionnelle en collège, la systématisation de l'accompagnement au projet personnel et professionnel de l'étudiant dans les IUT, la mise en place dans les universités des guichets réussite et la volonté d'un certain nombre de lycées de s'inscrire dans cet accompagnement aux choix mettent en évidence la nécessité de coordonner l'ensemble de ces actions afin que le jeune puisse construire de façon cohérente son projet de vie et ainsi se trouver au moment de son entrée dans l'enseignement supérieur dans une situation positive de choix associée à une motivation de réussite plus grande.

Aussi, les IUT proposent :

- d'une part, de participer à la mise en place, dans chaque académie, d'un groupe de pilotage facilitant cette éducation au choix longitudinale (du collège à l'université en passant par le lycée) :

  C'est s'engager dans la mise en place cohérente du processus de formation tout au long de la vie associant dans une académie offre de formation, besoin économique et accompagnement des jeunes à leurs projets.
- d'autre part, de participer à la formation des personnels de collège et de lycée à cette construction progressive du projet de chaque jeune, en s'appuyant sur les compétences acquises dans ce domaine au cours des dernières années par les personnels des IUT.
- enfin, d'intégrer des enseignants de lycées en services partagés, afin de conforter la liaison lycée – université et de faciliter la mise en visibilité des formations d'IUT dans les lycées et en particulier dans les classes de terminale technologique.

2.1.1. ACCUEIL DES TITULAIRES DE BACCALAUREATS TECHNOLOGIQUES EN IUT

Les IUT proposent d'augmenter significativement le flux de recrutement annuel de bacheliers technologiques en DUT.

Pourquoi ne pas diminuer l'accueil des bacheliers généraux ?

1. D'abord parce que les IUT constituent une voie du succès universitaire pour ces bacheliers généraux, y compris pour ceux qui ne sont pas les meilleurs d'entre eux et qui sont souvent issus de milieux défavorisés (le taux d'étudiants boursiers en IUT est de l'ordre de 40 % et même 50 % dans les sites délocalisés par rapport à leur université de tutelle).
2. Ensuite parce que les enjeux technologiques de la mondialisation et les exigences de la technologie nécessitent qu'une partie de ces bacheliers s'y consacrent, sous peine de pénurie d'ingénieurs, de scientifiques et de cadres du tertiaire.
3. Ces parcours de réussite, pour leur énorme majorité, tous ne les auraient pas ailleurs, ni en classe préparatoire, ni dans le reste de l'université, en raison de la pédagogie déductive qui y est déployée.

Les conditions de mise en œuvre de cet accueil plus important des bacheliers technologiques en DUT diffèrent selon les secteurs d'activité.

- Dans le secteur secondaire, il y a aujourd'hui des places vacantes en 1ère année de DUT, notamment dans les départements ou IUT délocalisés. Ces places sont vacantes par manque de candidats. Il est nécessaire, pour attirer plus de jeunes vers ces formations, de mener un travail de communication

de fond, en liaison étroite avec les branches professionnelles, sur les métiers du domaine secondaire. L'expérience du secteur du BTP nous montre que cela fonctionne : les candidatures dans les départements Génie Civil ont progressé fortement depuis la campagne de communication menée par la branche du BTP. Il y a là un potentiel d'augmentation du nombre d'étudiants en IUT (de l'ordre de 3000) à moindre coût, puisque les structures actuelles pourraient accueillir plus d'étudiants qu'aujourd'hui. Des rencontres sur cette question, avec l'ensemble des branches professionnelles, pourraient être organisées dès cet automne, sous l'égide du Ministère ; l'ADIUT est prête à y travailler très activement. Si l'augmentation doit dépasser les capacités d'accueil actuelles des départements existants, les moyens nécessaires seront plus importants en hommes, en équipements, en m².

- Dans le secteur tertiaire, la question est de nature différente puisqu'il y a très peu de places vacantes en IUT. Par conséquent, toute augmentation des effectifs se traduira par une augmentation des besoins en personnels, en équipements, en m², par réaffectation ou création. Toutefois, nous pensons qu'il est possible de créer des groupes d'étudiants supplémentaires, dès 2008, en optimisant l'utilisation des locaux existants, dans un certain nombre de sites. Nous pouvons mettre en place, dès les prochaines semaines, un groupe de travail pour préciser où, dans quelles spécialités, et pour quels effectifs ces augmentations sans créations de locaux sont possibles. Un chiffrage grossier permet d'estimer que cela pourrait concerner 4000 places à la rentrée 2008. Le surcoût est estimé à 6 M€ pour la DGF et à 25 M€ pour les emplois (rien en termes de locaux). On peut proposer par la suite une augmentation à un rythme de 4000 étudiants supplémentaires sur les années 2009, 2010 et 2011 ; le groupe de travail pourrait aussi être chargé d'estimer les besoins en termes de locaux. En fin de document, un tableau synthétise les moyens nécessaires à l'ensemble de ces propositions.
- Enfin, il y a aujourd'hui toute une série de domaines où les IUT ne sont pas ou très peu présents. On peut citer celui des services à la personne, celui du tourisme, celui des activités paramédicales, mais il existe vraisemblablement de nombreux métiers en devenir pour lesquels il convient de développer des formations de cadres intermédiaires. Nous proposons de lancer une réflexion sur cette question avec l'ensemble des branches professionnelles, afin de construire des formations adaptées.

Par ailleurs, on constate parfois une plus faible attractivité des implantations d'IUT délocalisées alors qu'elles disposent en général de surfaces importantes, relativement à la population étudiante. Il serait intéressant, dans le cadre du chantier de la vie étudiante, d'imaginer des dispositions incitant les étudiants à choisir une affectation dans ces implantations plutôt que dans des départements équivalents dans les grands centres universitaires.

2.1.2. ACCUEIL DES TITULAIRES DE BACCALAUREATS PROFESSIONNELS EN IUT

Notre analyse est que très majoritairement ces bacheliers devraient entrer sur le marché du travail. S'ils n'y entrent pas, il conviendrait de déterminer si c'est par choix ou si c'est parce que le diplôme obtenu dans la spécialité concernée n'est plus adapté au marché du travail. Dans ce 2ème cas, il convient de mener une réflexion en liaison avec les branches professionnelles pour savoir quelles compétences supplémentaires sont nécessaires pour intéresser les employeurs et construire la formation correspondante, si elle est accessible à ces publics. Il s'agira d'un autre diplôme que le DUT. Les IUT sont prêts à y travailler, si cette piste est jugée pertinente par le ministère et par les branches professionnelles.

L'intégration de titulaires de baccalauréats professionnels en DUT ne fonctionne pas, sauf à la marge, pour les meilleurs, qui sont déjà accueillis à l'heure actuelle. De multiples expériences, proposant notamment une année charnière entre le baccalauréat et l'entrée en 1ère année de DUT, ont déjà été tentées, sans grand succès (de l'ordre de 20 % des étudiants ont pu entrer en 1ère année). Le système IUT est prêt à tenter d'autres expériences encore, à condition d'obtenir des moyens spécifiques et sans pouvoir garantir la réussite. Ce ne pourront être que des expériences ponctuelles, évaluables en termes d'efficacité.

2.2. Professionnalisation du grade de Licence et lutte contre l'échec des étudiants accueillis en cycle de Licence

Aujourd'hui, la licence généraliste permet l'accès aux masters et à un certain nombre de concours, mais ne prépare généralement pas les étudiants à une insertion professionnelle. En revanche, les licences professionnelles ont atteint leurs objectifs en matière d'insertion. En effet chaque licence professionnelle est pensée en fonction de cet objectif d'insertion et co-construite avec les milieux professionnels, qui participent également à sa mise en œuvre. A noter que les IUT portent plus de deux tiers de ces licences professionnelles.

On constate par ailleurs que les parcours L2 →LP sont très peu utilisés par les étudiants. Les explications sont multiples :

- Très majoritairement, les étudiants qui ont réussi une L2, ont pour objectif un master : ils se sont inscrits en cycle de licence dans ce but, et le succès dans leurs études les y encourage.
- L'information faite aux étudiants de L2 sur les LP qui leur sont offertes reste insuffisante.
- Certains étudiants de L2 ne se sentent pas armés pour réussir en LP, faute d'une préparation suffisante à l'exercice d'un métier. Il est vrai que la seule année de LP permet difficilement de professionnaliser un étudiant de L2 généraliste.

Sans doute est-il possible d'augmenter légèrement les flux de candidats à des parcours L2 → LP, en développant des modules professionnalisants en L1 et L2 (des modules de sensibilisation, un travail sur le projet personnel et professionnel de chaque étudiant, des modules professionnels), mais, très majoritairement, ces étudiants continueront à privilégier les parcours menant aux masters.

La plus lourde part de l'échec et de l'abandon en cycle licence concerne la première année. C'est là qu'il faut faire porter l'essentiel de l'effort. Seule une solution permettant de rendre visible et attractive une Licence professionnalisée et ouverte sur le niveau M permettra de changer cet état de fait.

Par ailleurs, on constate un double phénomène :

- Les étudiants engagés dans des DUT ont de plus en plus tendance à poursuivre des études ; seulement un peu plus de 20% seulement des diplômés de DUT font le choix de s'insérer immédiatement dans l'emploi. L'insertion à bac+3 (LP) dépasse aujourd'hui en nombre l'insertion immédiate avec le DUT.
- Certains secteurs professionnels privilégient l'embauche à bac+3, notamment dans le tertiaire.

L'ensemble de ces éléments (nécessité de faciliter une orientation positive d'une part des étudiants en difficulté en L généraliste vers un parcours professionnalisant, augmentation de la part de l'insertion professionnelle à bac+3, évolution du marché de l'emploi, …) nous conduit à proposer de construire une « licence de technologie portée par les IUT ».

Cette formation devra intégrer les aspects suivants :

- Cette nouvelle formation permettra d'accueillir des étudiants après une première année de licence classique. Cet accueil sera possible, sur dossier, en « L2 de la licence de technologie portée par les IUT » pour ceux qui auront réussi une L1 généraliste. Pour ceux qui seront en situation d'échec en L1 généraliste, cet accueil sera également possible, sur dossier, soit en « L2 de la licence de technologie portée par les IUT », soit en première année de DUT. Cette organisation permettra de réellement professionnaliser ces étudiants, sur au moins deux ans de formation.
- Le parcours L1 généraliste suivi du L2 et du L3 de la « licence de technologie portée par les IUT » devra permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences professionnelles de la totalité des 3 années qui s'exerceront dans le cadre du continuum de formation technologique en IUT.
- L'accueil en « L3 de la licence de technologie portée par les IUT » sera également ouvert aux titulaires de DUT, aux titulaires d'un BTS ou d'une L2 généraliste, sur dossier.
- Cette Licence nouvelle pourra intégrer certaines Licences Professionnelles dont les champs de métiers

peuvent être rapprochés, facilitant ainsi la lecture de l'offre globale de formation professionnelle à ce niveau. D'autres Licences Professionnelles devront subsister parce que répondant à des besoins spécifiques.

Cette « licence de technologie portée par les IUT » sera donc un diplôme à spectre large de métiers (comme le sont aujourd'hui les DUT), pensé conjointement avec les milieux professionnels, défini nationalement et adapté localement, tout en prévoyant des sorties après 2 ans :

- Vers des L généralistes, vers des écoles d'ingénieurs et de commerce
- Vers des LP de niches actuelles
- Vers l'insertion professionnelle, le DUT restant obtenu après 2 ans de formation

Pourquoi faire porter cette formation par les IUT ?

Les IUT sont structurés autour de l'entité département :

- Cette entité identifie l'équipe pédagogique et la consolide autour des formations du département et de l'objectif de réussite des étudiants. Cette équipe associe enseignants et enseignants chercheurs, professionnels, et depuis la naissance des Licences Professionnelles de nombreux collègues appartenant à des composantes des universités, à des écoles ou à des lycées. La cohésion de ces équipes pédagogiques est sans nul doute une des clés de la réussite des étudiants en IUT.
- Cette entité assure une visibilité forte pour le monde économique, et est de longue date associée à une ou plusieurs branches professionnelles.
- Cette entité a permis le développement et la mise en place d'une culture étudiante facilitant le déploiement de réseaux.

De manière à faire bénéficier cette nouvelle formation de cette cohérence de l'équipe pédagogique, de cette visibilité pour le monde professionnel et de cette culture étudiante, il importe que les nouveaux parcours organisés jusqu'au grade de Licence soient portés par la structure département.

De plus, cette nouvelle formation doit avoir les caractéristiques suivantes, toutes portées par les IUT :

- Une élaboration conjointe des programmes, par des universitaires et des professionnels, en fonction de l'objectif d'insertion
- Un dispositif de mise à jour périodique des programmes, associant les professionnels
- Une pédagogie qui favorise le développement de l'initiative et de l'autonomie des étudiants

Pour réussir la mise en place de cette formation, dont l'objectif est en particulier de réduire l'échec en licence généraliste et de professionnaliser le grade de licence, il est donc indispensable la faire porter par les IUT, autrement dit d'en faire une « licence de technologie portée par les IUT ».

De plus :

- Les IUT sont une des parties de l'Université qui s'est fortement impliquée à la création et la reprise d'entreprises et au transfert de technologie est la communauté IUT.
- Les IUT possèdent déjà les instances qui peuvent élaborer les Licences d'IUT : ce sont les CPN et CCN : elles incluent une représentation large des employeurs, des employés, des universitaires ainsi que des personnes qualifiées.
- La professionnalisation se fera aussi en respectant des exigences d'aménagement du territoire (les IUT sont présents dans plus de 200 villes) du fait des excellentes relations actuelles entre IUT et collectivités territoriales.
- Enfin, puisque les IUT développent avec succès et professionnalisme ce type de formation sur les deux premières années post-baccalauréat, la mise en place de ce nouveau diplôme pourrait se faire à moindre

coût en IUT.

2.3. Mise en place et moyens

La mise en place de cette nouvelle formation pourra être confiée aux CPN sous l'égide de la CCN-IUT. Le travail de conception pourra avoir lieu pendant l'année 2007-2008. Il s'agira de mettre rapidement en place les modules de formations de « L2 de technologie portée par les IUT » permettant d'amener l'étudiant issu du L1 généraliste au même niveau de compétence technologique que les étudiants immédiatement insérés après le bac dans un cursus DUT. Dès la rentrée 2008, on pourra ainsi avoir en semestre 3 et 4 en IUT, des étudiants issus du parcours technologique DUT et les premiers étudiants issus de L1 généralistes.

Une première approche des moyens à mettre en œuvre pour la mise en place de cette politique est présentée ci-après dans la fiche opérationnelle.

FICHE OPERATIONNELLE
PROFESSIONNALISATION du L par le SYSTEME IUT

1) **La professionnalisation nécessite** :
   - Une élaboration des programmes *conjointe Universitaires-Professionnels*
   - Un *corps professoral tripartite* Enseignants / Enseignants-Chercheurs / Professionnels
   - Une *mise à jour périodique* des technologies
   - Une méthodologie pédagogique de type IUT : *projets, stages …..*
2) **Les publics et objectifs visés** :
   - Professionnaliser le L, par la création de passerelles en L1, en L2 et en L3.
   - Conserver le même nombre de bacheliers généraux en IUT pour répondre aux besoins technologiques croissants.
   - Doubler le nombre de bacheliers technologiques en IUT.
   - Traiter autrement les bacheliers professionnels.
3) **La mise en œuvre et les moyens** :

	L1 et DUT1	**L2 et DUT2**	**L3 ou LP**	**Total**			**Moyens Humains**	**DGF**	**Total**
Année 2008									
Flux existant en IUT	62 000	52 000	21 000	135 000		Moyens en rattrapage	36 M€	20 M€	
						Moyens nouveaux entrants	25 M€	6 M€	
Accueil Nouveaux Bac techno	4 000								
Passerelle L1-L2 IUT		1 000		**140 000**					**87 M€**
Année 2009									
Flux existant	66 000	53 000	21 000						
Evolution flux		4 000	1 000			Moyens en rattrapage			
Evolution flux création L3			9 000			Moyens nouveaux entrants	25 M€	6 M€	
Accueil Nouveaux Bac techno	4 000					Moyens augmentation du flux	70 M€	17 M€	
Passerelle L1-L2 IUT		1 000		**159 000**					**117 M€**
Année 2010									
Flux existant	70 000	58 000	31 000			Moyens en rattrapage	18 M€		
Evolution flux		4 000	5 000			Moyens nouveaux entrants	25 M€	6 M€	
Accueil Nouveaux Bac techno	4 000					Moyens augmentation du flux	35 M€	11 M€	
Passerelle L1-L2 IUT		1 000		**173 000**					**104 M€**
Année 2011									
Flux existant	74 000	63 000	36 000			Moyens en rattrapage	18 M€		
Evolution flux		4 000	5 000			Moyens nouveaux entrants	25 M€	6 M€	
Accueil Nouveaux Bac techno	4 000					Moyens augmentation du flux	35 M€	11 M€	
Passerelle L1-L2 IUT		1 000		**187 000**					**104 M€**